

## **FELLETTIN** ■ Les œuvres des écoliers sur la sérigraphie et les émotions s'exposent jusqu'à jeudi à la mairie **Ils ont travaillé avec Les Michelines et Quartier rouge**

Ce printemps, l'Atelier des Michelines et l'association Quartier rouge ont proposé une initiation à la sérigraphie aux élèves de l'école primaire de Felletin.

Ce travail, mené en partenariat avec les enseignants, s'est avéré fructueux. Il débouche actuellement, et jusqu'à jeudi, sur une exposition dans la grande salle des mariages de la mairie.

Mélanie Leduc (Les Michelines), Nadège Sellier et Bertille Lepiat (Quartier rouge) ont imaginé une exposition en forme d'installation. Elles ont disposé au centre de la salle, en composant avec les carrés du carrelage, les coussins réalisés dans le



**COUSSINS SÉRIGRAPHIÉS.** Ils sont au cœur de l'exposition et des ateliers conduits ce printemps à l'école primaire (présentés ici par Mélanie Leduc et Nadège Sellier).

cadre de l'atelier, elles ont ajouté sur un mur les dessins préparatoires (avec recours au collage) et autour de la pièce les photographies des 90 écoliers de CP, CE1, CE2, CM1 et de la classe Ulis. Le travail qui s'est déroulé de février à mai, a commencé par la réalisation de masques expressifs. Les enfants ont découvert la sérigraphie mais ils ont aussi travaillé sur les expressions du visage. C'est ce qui apparaît dans les motifs des tissus imprimés qui ornent les coussins, mais aussi dans les photos posées sur des chaises. Elles ont été réalisées selon le même processus (la tête passée

dans un drap noir) en privilégiant l'expression voulue par l'enfant. Enseignants et encadrants ont composé avec la dualité : la peur et la confiance, la colère et l'excitation, la tristesse et la joie, le rêve et la déception... Les écoliers ont découvert la sérigraphie ce printemps mais ils ont aussi appris à libérer leurs émotions. De plus, par la suite, les coussins ainsi réalisés pourront être utilisés à l'école (salle de motricité, support pédagogique). ■

➔ **A voir.** Jusqu'au jeudi 13 juin, aux heures d'ouverture de la mairie. Entrée libre.